

Visite de chantier de la future base nautique Caen-Mondeville

Dans la perspective du développement des activités nautiques sur le territoire du bassin Caennais, les villes de Caen et de Mondeville, accompagnées par le Département du Calvados et la Région Normandie, ont décidé la création d'un équipement mutualisé et dimensionné pour accueillir différents partenaires du secteur nautique.

Le site du nouveau pôle nautique se situe sur la presqu'île, à l'extrémité du quai Gaston Lamy, dans un secteur voué à une forte urbanisation dans les années à venir. Il comporte un ensemble de bâtiments dont deux anciens entrepôts de la banque alimentaire. Les futurs utilisateurs de l'équipement seront :

- ✓ Les scolaires des villes de Caen et de Mondeville pour des activités de voile légère et de kayak,
- ✓ Le club de voile de Mondeville (USOM),
- ✓ Le Caen Yacht Club.

Les objectifs du projet sont :

- Remettre à niveau l'**école de voile** existante de la Ville de Caen
- Accueillir le **public scolaire** des 2 villes pour des activités de voile légère et de kayak,
- Développer l'activité du **club de Mondeville** (USOM), en lien avec la base située sur le bassin d'Hérouville,
- Construire un équipement en cohérence avec l'ensemble des usages, proposant des **activités transversales** entre les différentes structures et leurs utilisateurs
- Contribuer au **changement d'image** du site,
- Accueillir, entre autres grâce à des lieux de convivialité, des **événements nautiques d'importance** (Normandy Channel Race, Norlanda's Cup).

L'activité de la future base se concentrera sur le nouveau bassin. L'accès se fera par des pontons mobiles, où seront entreposés les bateaux et les kayaks, qui seront déplacés lors de l'accostage des bateaux de croisières.

Le calendrier des travaux :

- Permis de construire délivré le : 20 février 2018
- Démarrage de la période de préparation : 27 juillet 2018
- Délai global des travaux : 12 mois (y compris période de préparation)
- Réception des travaux : juillet 2019
- Mise en service de l'équipement : septembre 2019

Contacts presse :

Ville de Caen : Emilie Chansel - 02 31 30 45 03
Ville de Mondeville : Nicolas Gosselin - 06 38 86 31 63
Département du Calvados : Marianne Fresnais - 02 31 57 11 20
Région Normandie : Laure Wattinne - 02 31 06 78 96



Communiqué de presse Villes de Caen et Mondeville, Département du Calvados et Région Normandie

Mercredi 21 novembre 2018

Le montant total de l'opération est de **1 750 000 € TTC**, financée par les communes de Caen et Mondeville, le Conseil départemental du Calvados et la Région Normandie.

Répartition des recettes de l'opération :

- Ville de Caen : 733 333 €
- Ville de Mondeville : 375 000 €
- Conseil départemental du Calvados : 350 000 €
- Région Normandie : 291 667 €



Crédit image : www.images-in-situ.fr



Contacts presse :

Ville de Caen : Emilie Chansel - 02 31 30 45 03
Ville de Mondeville : Nicolas Gosselin - 06 38 86 31 63
Département du Calvados : Marianne Fresnais - 02 31 57 11 20
Région Normandie : Laure Wattinne - 02 31 06 78 96



2018 / 246

CAEN
NORMANDIE